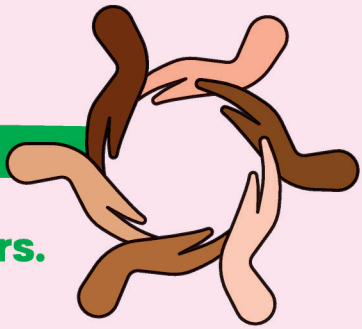
Don d'organes et de tissus :

Christianisme, islam, judaïsme : quelle est la position de ces religions sur le don d'organes ?



Tous donneurs, tous receveurs.

agence de la biomédecine
Du don à la vie

don
dorganes.fr

Agence relevant du ministère de la Santé

Le don d'organes en quelques mots



Le don d'organes est **un acte médical strictement encadré par la loi et les principes éthiques** du prélèvement et de la greffe d'organes et de tissus.

Il permet de **sauver des vies** ou **d'améliorer significativement la santé** de personnes atteintes de maladies graves. En France, **plus de 70 000 personnes vivent grâce à un organe greffé.**

Il repose également sur des principes éthiques fondamentaux :
la gratuité, l'anonymat et le respect du corps humain.

Les religions et le don d'organes

Les grandes religions monothéistes partagent toutes des valeurs communes, telles que le respect de la vie, la solidarité et la dignité humaine. Pour elles, sauver une vie est primordial, c'est pourquoi **elles se prononcent en faveur du don d'organes.**



Les questions liées au don d'organes peuvent susciter des interrogations d'ordre religieux.

Les positions peuvent varier selon les courants et les interprétations, mais **les grandes religions reconnaissent la valeur morale du don dès lors qu'il permet de sauver des vies.**

Le Christianisme

La religion chrétienne repose sur des valeurs de **charité**, de **solidarité** et d'**amour** du prochain.

Le don d'organes peut ainsi être compris comme un geste de don de soi, au service de la vie. **La vie étant considérée comme un don, permettre à un autre de vivre ou de continuer à vivre s'inscrit dans cette logique.**

Le don d'organes est donc reconnu comme compatible avec la foi chrétienne, dès lors qu'il est librement consenti et réalisé dans le respect de la dignité de la personne et du corps humain.

Retrouvez les explications du Père Bruno Saintôt, Jésuite et responsable du département d'éthique biomédicale aux Facultés Loyola Paris, sur la chaîne Youtube Don d'organes et de tissus.

L'Islam

La religion musulmane accorde une place centrale à **la préservation de la vie humaine**, considérée comme un **principe moral essentiel**.

Ainsi, **sauver une vie est considéré comme sauver l'humanité tout entière**.

Dans ce cadre, le don d'organes est majoritairement **autorisé par les autorités religieuses musulmanes**, à condition qu'il repose sur une **intention altruiste**, qu'il **respecte la dignité du corps humain** et qu'il exclue toute contrepartie financière.

Retrouvez les explications de Mohammed Azizi, Imam et aumônier national des hôpitaux de France, sur la chaîne Youtube Don d'organes et de tissus.

Le Judaïsme

Le judaïsme accorde une **importance primordiale à la sauvegarde de la vie humaine**.

Ce principe fondamental **autorise le don d'organes lorsqu'il permet de sauver une vie**, tout en respectant les enseignements religieux.

Des différences d'interprétation peuvent exister selon les courants du judaïsme, notamment autour de la définition religieuse de la mort.

Retrouvez les explications de Mikaël Journo, Rabbin et aumônier général israélite des hôpitaux de France, sur la chaîne Youtube Don d'organes et de tissus.

agence de la biomédecine
Du don à la vie

don
dorganes.fr

Le don d'organes est **compatible avec les différents rites funéraires.** En effet, après le don, le corps du défunt est habillé avec ses effets personnels et rendu à la famille, qui peut réaliser les obsèques qu'elle souhaite. Aucune trace de l'intervention n'est apparente.

La décision d'exprimer sa volonté reste essentielle et relève d'un choix personnel qui peut être éclairé par l'information, le dialogue avec les proches et, le cas échéant, par des autorités spirituelles ou religieuses. Vous pouvez également vous rapprocher des aumôniers de l'hôpital pour échanger avec eux à ce sujet.

Plus d'informations sur le don d'organes, de tissus et la greffe :
dondorganes.fr

BBDO RCS Paris 394 594 345 - Août 2026. Ne pas jeter sur la voie publique.